



DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE - DFG



UFR3S

École de sages femmes
Institut Gernez Rieux
Lille (campus Santé)

Responsable pédagogique
Frédérique DEREUX

Contact administratif
+33 (0)3 20 44 46 82
secretarietecolesagesfemmes@chu-lille.fr

Organisation des études
6 ans : 3 ans de 1^{er} cycle + 2
ans de 2^e cycle + 1 an de 3^e
cycle

Régimes d'étude
Formation initiale
Formation continue

Langue d'enseignement
Français

Stages
Oui

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme d'État de docteur en maïeutique a pour mission de former les futures sages-femmes. Les sages-femmes exercent une profession médicale à compétences définies, dans le domaine de la maïeutique.

Les enseignements conduisant au diplôme d'État de docteur en maïeutique comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Ces enseignements correspondent aux compétences de la sage femme telles que définit dans le code de santé publique et le référentiel métier.

Plus d'information sur la formation 1^{er} et 2^e cycle - DFG Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques : <https://www.esf.chu-lille.fr/>

LES + DE LA FORMATION

Les méthodes pédagogiques utilisées lors de la formation sont :

- le face à face pédagogique ;
- les travaux pratiques ;
- les enseignements dirigés ;
- la simulation en santé (PRESAGE) ;
- des cours en présentiel, en distanciel ou en format mixte, synchrone ou asynchrone ;
- les méthodes pédagogiques réflexives : classe inversée, ateliers de raisonnement clinique.... ;
- les restitutions orales ;
- les travaux de groupes ;
- de nombreux stages dès la deuxième année d'étude.

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAIEUTIQUE - DFG

Organisation de la formation :

Les principales disciplines enseignées sont :

- obstétrique ;
- gynécologie ;
- néonatalogie ;
- pédiatrie ;
- disciplines médicales ;
- sciences humaines et sociales ;
- santé publique ;
- recherche.

Les modalités d'évaluation et de diplomation sont :

- des examens semestriels ;
- un contrôle continu théorique et pratique ;
- des épreuves écrites et orales ;
- une évaluation des travaux écrits ;
- une évaluation en situation clinique ;
- une validation des stages ;
- une thèse d'exercice et soutenance.

La formation théorique se découpe en 12 semestres d'enseignement qui intègrent la notion de progression.

COMPÉTENCES VISÉES

La formation permet l'acquisition de compétences et de connaissances pour :

- décider des actions adaptées au soutien, au maintien, et/ou à la restauration du processus physiologique de la maternité allant de la grossesse au post-partum ;
- accompagner la femme, le couple et la famille dans le vécu d'une situation ou d'un événement en cours ;
- ajuster ses actions dans une démarche éthique et dans le respect des règles juridiques et déontologiques en rapport avec le futur exercice professionnel ;
- réguler le rapport au temps et répondre à l'urgence et à ses exigences de délais, d'organisation et de priorités d'actions ;
- composer avec l'incertitude et l'inéluctable inhérents à son champ d'activités ;
- analyser, de façon pluriprofessionnelle, les causes systémiques des événements indésirables associés aux soins et participer à la prévention de ceux-ci
- lorsqu'ils sont évitables ;
- s'engager dans la promotion et la prévention de la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles ;
- organiser et gérer dans son environnement professionnel les ressources humaines, logistiques, financières et administratives mises à disposition ;
- communiquer efficacement dans un contexte pluriprofessionnel ;

- s'engager dans une démarche de développement professionnel continu, comprenant la transmission de son art.

ET APRÈS

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE :

- Sage-femme coordinateur(trice)
- Sage-femme coordonnateur(trice) en maïeutique
- Sage-femme enseignant(e)
- Sage-femme chercheur(se)
- Formation continue
- Accès à de nombreux diplômes universitaires : échographie, gynécologie, acupuncture, ostéopathie, lactation humaine, sexologie, hypnose...

INSERTION PROFESSIONNELLE VISÉE

Au terme de leur formation, les étudiant(e)s ont différentes possibilités d'insertion selon leur cursus :

- Sage-femme hospitalier(e) en établissement public et privé
- Sage-femme libéral(e)
- Protection maternelle et infantile-PMI

MODALITÉS D'ACCÈS

ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DES ÉTUDES DE SANTÉ

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 19 janvier 2026 et le 12 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>

Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>